

Communiqué de presse

Fort-de-France, le 6 décembre 2024

Les tendances conjoncturelles au troisième trimestre 2024

Le ralentissement se poursuit

Au troisième trimestre de l'année 2024, l'indicateur du climat des affaires (ICA) s'établit à 96,1 points, un niveau en deçà de sa moyenne de longue période (100). Il recule de 2,3 points par rapport au deuxième trimestre, ce qui traduit une poursuite du ralentissement amorcé depuis le début d'année. Les perspectives sont orientées plutôt négativement et sont d'autant plus incertaines que le mouvement de protestation contre « la vie chère » affecte le climat social et la visibilité des acteurs économiques depuis le début du mois de septembre. Les entreprises évoluant dans les secteurs du commerce et de la restauration ont été particulièrement impactées par les événements (barrages, pillages) et par les restrictions qui en découlent (1^{er} couvre-feu le 18 septembre et renouvelé à plusieurs reprises), générant des baisses sensibles de l'activité. Le tissu économique dans son ensemble est fragilisé par les exactions commises en marge du mouvement : 142 entreprises ont été pillées ou incendiées selon un premier bilan de la Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique. Au-delà de l'impact immédiat, les conséquences pourraient se faire ressentir à moyen terme sur l'attractivité du territoire.

La confiance des chefs d'entreprise est fragilisée et ils sont 13 % à craindre une défaillance de leur entreprise dans les douze prochains mois, un chiffre en progression par rapport aux trimestres précédents. À fin septembre, le nombre de défaillances d'entreprises progresse de 2,1 % en cumul sur un an.

Pour autant, à ce stade, le solde d'opinion sur l'emploi ne se dégrade pas et la consommation semble se maintenir. Par ailleurs, la hausse des prix s'est repliée, et les conditions monétaires ont commencé à se détendre dans le sillage de la baisse des taux directeurs de la BCE entamée en juin 2024. Le taux moyen des crédits à l'habitat recule en Martinique au troisième trimestre et s'établit à 3,70 % (-16 points de base entre avril et juillet), après deux années de hausses successives.

<https://www.iedom.fr/martinique/publications/publications-economiques-et-financieres/conjoncture-economique/tendances-conjoncturelles-trimestrielles/article/les-tendances-conjoncturelles-au-3eme-trimestre-2024>

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Adrien BOILEAU- tél : 0596 59 44 14, adrien.boileau@iedom-martinique.fr